



Commission
de Surveillance
Saint-Hubert

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION
DE SURVEILLANCE DE SAINT-HUBERT

ANNÉE 2020

**Rapport annuel de la Commission de Surveillance
De St Hubert
Année 2020**

I. La Commission de Surveillance

A. Composition

Christine BIERME, *vice-Présidente*, médecin
Muriel COMPERE, *secrétaire (démissionnaire)* – agent provincial
Marie-Gabrielle de MONTPELLIER – *Membre* - Assistante sociale
Xavier GUIOT – *Membre* – Avocat
Michel LAURENT – *Président* – Fonctionnaire communal ER
Charlotte LEDUC – *Membre* - Juriste, DG communale
Gilles MARTIN – *Membre* – Assistant social
Emilie ROMAIN – *Membre* - Avocat
Ingeborg STEENBEKE – *Membre et Secrétaire* – Philologue
Nicolas TERREUR – *Membre* – Psychologue clinicien
Martine VAN WIJNENDAELE – *Membre* – Infirmière ER

B. Fonctionnement

La Cds se réunit chaque premier mercredi du mois ;
Le commissaire du mois passe au moins une fois par semaine ;
Le commissaire du mois intervient pour médiation si besoin ;
Le Président rend visite à la Direction si besoin.

La crise sanitaire a changé le régime au niveau des sorties, des permis de sortie, des congés pénitentiaires et autre.

Il n'a pas de réelles difficultés au niveau du fonctionnement. Mais la CdS reste en manque de membres dont un médecin.

C. Traitement des demandes des personnes détenues / Médiation

Les commissaires vident les boîtes aux lettres, prennent attache avec les détenus des courriers collectés, s'entretiennent spontanément avec des détenus croisés,

rencontrent la direction et font de la médiation. Ils revoient systématiquement les détenus demandeurs pour présenter le résultat de ces interventions.

D. La Commission en chiffres

- a. *Nombre de réunions mensuelles* 9
- b. *Présence des membres aux réunions mensuelles* 66,66%
- c. *Nombre de visites réalisées* 33
- d. *Nombre de demandes reçues* 36
- e. *Nombre de médiations réalisées* Autant que demandes pertinentes.

II. L'établissement pénitentiaire concerné – Prison de St Hubert

A. Fonctionnement

Régime semi-ouvert – fonctionne suivant les dispositions du ROI et rythmée par le fonctionnement des divers ateliers eux-mêmes soumis à divers critères : nombre de commandes de menuiserie et aux saisons pour la ferme, fromagerie, jardin, aménagements extérieurs.

B. Evénements marquants / principaux changements dans l'établissement

Comme signalé à plusieurs reprises : **travaux d'aménagements** divers et réparations au point mort : carence de la Régie des Bâtiments ;
Travaux de rénovation du bloc 5 toujours en cours.

Un vol a été commis **sur la masse des détenus** pour un montant estimé de 57 900 euros. Un membre de l'équipe comptabilité est suspendu et l'affaire est saisie par le parquet.

Des **grèves** ont eu lieu le 23 et 24 janvier et le 21 février.

1 suicide a eu lieu le 14 septembre : les agents présents ont maintenu en vie la personne jusqu'à son transfert par le SMUR à l'hôpital de Libramont où il est malheureusement décédé 24h plus tard. Enquête a été ouverte par le parquet qui a clôturé sur constat de suicide.

C. L'établissement pénitentiaire en chiffres
a. Population pénitentiaire (mois par mois)

Capacité théorique : 210

Capacité réelle :

Mois	Détenus présents	SE
Janvier	207	16
Février	201	14
Mars	202	13
Avril	163	14
Mai	155	13
Juin	153	16
Juillet	172	16
Août	176	16
Septembre	180	17
Octobre	175	17
Novembre	181	17
Décembre	165	17

b. Nombre de membres de personnel (mois par mois)

Mois	Surveillance	Technique
Janvier	46	13
Février	49	4
Mars	44	4
Avril	45	18
Mai	54	9
Juin	54	12
Juillet	47	17
Août	45	4
Septembre	48	14
Octobre	51	12
Novembre	46	4
Décembre	49	21

+ recrutement : 3 assistants (plan Rosetta) ;

+ démission : 1 assistant comptable ;

+ mutation : 1 assistant (comptable détaché) ;

+ malades longue durée : 2 assistants

III. La surveillance

A. Conditions de détention

A intervalles réguliers la CdS est interpellée au sujet de la **salubrité et l'état de vétusté de l'infrastructure**, une situation qui préoccupe tout autant la Direction. Il s'agit aussi bien de soucis au niveau du sanitaire, du chauffage (une aile au bloc 6) ou encore des sonneries d'alarme dans l'aile des séniors. La CdS signale systématiquement ces constats auprès de la Direction et a décidé de les transmettre aussi mensuellement par écrit afin de laisser des traces.

Comme signalé avant, le **manque d'hygiène** a été constaté de manière récurrente et reste en attente de l'intervention indispensable de la Régie des bâtiments.

À la suite du vol de 57 900 euros sur la masse des détenus, la CdS a enquêté avec persistance afin d'avoir clarté au niveau de la **Caisse d'entraide**. Un commissaire juriste a pris le lead et a rencontré la Direction et le service comptabilité dans ce cadre.

B. Le régime et ses activités

Le grand point positif de l'EP de St Hubert est certes son atelier de menuiserie et sa ferme. Pour donner suite à plusieurs plaintes des détenus, **l'accès au travail** fera aussi cette année l'objet d'une attention particulière de la CdS.

C. Service médical

Plusieurs détenus se plaignent régulièrement d'une **mauvaise communication** avec certaines infirmières. La CdS a signalé cette plainte récurrente auprès du médecin et la Direction.

D. *Principaux problèmes relevés + bonnes pratiques*

- Non prise en considération (ou partielle) des décisions DGEPI en vue d'alléger les mesures Covid ;
- D'initiative, gratuité locations TV lors du 1^{er} confinement et doublement des heures « préau ».

E. *Recommandations*

Rappeler encore et encore à la Régie des Bâtiments ses obligations de propriétaire.

F. *Suivi des recommandations*

Ces rappels ne se feraient pas systématiquement.

IV. Les avis et informations au CCSP

La CdS reste en attente d'une réponse du CCSP au sujet de

- l'autorisation CdS matériel informatique et téléphonique dans l'établissement ;
- la carence des services de la Régie des Bâtiments ;
- des informations générales sur les audits financiers des EP (dans le cadre de la transparence de la caisse d'entraide des détenus).

La CdS assurera sa présence lors des réunions présentes ou par visio-conférence pour autant qu'elles soient du chef du CCSP. Elle suivra **sans plus** les divers échanges inter-CdS, n'intervenant dans ce circuit qu'après en avoir décidé majoritairement.

V. Conclusion(s)

La CdS de St Hubert se fixe comme objectifs pour 2021 :

- Recruter de nouveaux membres ;
- Clarifier la situation de la caisse d'entraide ;
- Suivre les travaux à gérer par la Régie des bâtiments ;
- Suivre l'accès SIDIS ;
- Suivre l'autorisation pour matériel informatique et téléphonique ;
- Parfaire autant que possible la formation de ses membres, ceux-ci se voyant attribuer des tâches spécifiques en fonction de leurs aptitudes